



**Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)**

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 30 juillet 2010

N° 368

Politique

Conseiller territorial : la parité... aux oubliettes !

C'est à la rentrée que l'Assemblée nationale va examiner de nouveau, en seconde lecture, le projet de loi concernant le mode de scrutin des conseillers territoriaux. Le Sénat a refusé le scrutin uninominal à deux tours. Mais les députés UMP sont majoritaires à l'Assemblée nationale...

Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, a récemment rappelé, dans *Le Figaro*, que les députés disposent du pouvoir législatif ultime en cas de désaccord entre les deux chambres. À la rigueur, l'Assemblée nationale pourrait envisager un accord sur la question du seuil permettant l'accès au second tour. En l'abaissant, on favorise l'expression des petits partis... même si, au final, ce serait moins sensible qu'une dose de proportionnelle dans un scrutin à deux tours, comme le souhaite le Sénat.

Et la parité ? Force est de constater qu'elle est complètement absente des préoccupations des élus nationaux, du moins à travers ce qu'on peut en lire dans la presse. Bien entendu, un scrutin uninominal à deux tours, tel que souhaité par les députés UMP, constituerait une marche arrière. En effet, aujourd'hui, les modalités d'élection des conseillers régionaux imposent la parité. Certes, ce n'est pas le cas, actuellement, pour les conseillers généraux. Cependant, dans tous les cas, l'élection du conseiller territorial, en 2014, s'effectue selon des modalités défavorables à la parité. De fait, l'intégration d'une dose de proportionnelle, souhaitée par les sénateurs, serait elle aussi un retour en arrière. Ainsi, il est quasi certain que le nouveau dispositif entraînera un recul de la parité.

Société

Le monde contemporain est confronté à cinq paradoxes

Marc Augé nous invite à regarder vers l'avenir



Dans *Le Monde* du 10 juillet 2010, Marc Augé, ethnologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, nous invite à « réconcilier doute et espoir ». Il suggère aux politiques de s'inspirer des scientifiques qui « ne doutent pas de la réalité de leur objet et savent que peu à peu, pas à pas, ils avancent »...

Marc Augé considère que le monde contemporain est confronté à cinq paradoxes qui se présentent comme « autant de défis pour la pensée et l'action politiques ».

- 1- **La mesure du temps et de l'espace change.** La terre n'est plus qu'un point infime, explique l'ethnologue, par rapport auquel on mesure en années-lumière la distance aux étoiles. Mais les changements sont si importants et si

rapides sur Terre que nous aurons besoin de périodes courtes, dorénavant, pour en prendre la mesure. La division en siècles propose des tranches de temps trop larges aux historiens de demain. L'espace terrestre se réduit et le temps des hommes accélère.

- 2- **L'apparition de ce nouvel espace-temps** semble consacrer la pérennité du présent, comme si l'accélération du temps empêchait d'en percevoir le mouvement. Pour Marc Augé, cette nouvelle idéologie du présent est celle d'un monde qui est en pleine éruption historique et scientifique. À l'heure de la communication instantanée des images et des messages, nous n'osons plus imaginer l'avenir et avons le sentiment de vivre dans une sorte de présent perpétuel où les événements s'accumulent mais ne font pas sens...
- 3- **Jamais les cloisonnements n'ont été plus nombreux** que dans ce monde où tout circule et s'uniformise. À l'échelle du « monde-ville », nous pouvons observer la circulation ininterrompue des hommes, des biens et des messages. Cependant, à l'échelle de la « ville-monde », nous retrouvons à la fois toute la diversité et toutes les inégalités du monde. On y trouve des quartiers privés, surprotégés, et, inversement, des quartiers qui échappent au contrôle de la police.
- 4- **L'écart entre les plus riches (des riches) et les plus pauvres (des pauvres) s'amplifie.** L'écart économique entre les pays développés et les autres tend globalement à se réduire. Cependant, à l'intérieur même des pays (pays développés, pays « émergents » et pays sous-développés), les inégalités s'accroissent.
- 5- **L'écart se creuse entre l'élite du savoir et ceux qui n'y ont aucun accès.** Paradoxalement,

la science ne cesse de progresser, et à un rythme accéléré : ainsi, nous sommes bien incapables de dire ce que sera l'état de nos connaissances dans une trentaine d'années ! La coexistence des recherches scientifiques les plus avancées et des mouvements religieux les plus sectaires est une des formes que prend ce paradoxe.

Face à ces défis, selon Marc Augé, les politiques seraient « *aujourd'hui désarmés, à court d'idées et de modèles* ». Ils se réfugieraient dans la gestion du présent, la « gouvernance ». Marc Augé les invite « *à s'inspirer de la modestie tenace propre à la démarche scientifique* », bref à formuler des hypothèses, à les mettre à l'épreuve, pour ainsi faire reculer les frontières de l'inconnu. La force des scientifiques, selon l'ethnologue, c'est qu'ils ne doutent pas de la réalité de leur objet et savent que peu à peu, pas à pas, ils avancent.

Les politiques aussi ont un objet : « *C'est l'individu, indépendamment de son sexe, de son origine ou de son âge* ». Il leur reste à tourner leur regard vers l'avenir et apprendre à émettre des hypothèses pour les tester, et ainsi « *réconcilier le doute et l'espoir* »...

Principaux ouvrages récents de Marc Augé :

Fictions fin de siècle, Fayard, 2000.

Les formes de l'oubli, Rivages, 2001.

Journal de guerre, Galilée, 2003.

Le temps des ruines, Galilée, 2003.

Pour quoi vivons-nous ? Fayard, 2003.

Où est passé l'avenir ? Panama, 2008.

Éloge de la bicyclette, Payot Rivages, 2008.

Le Métro revisité, Seuil, La Librairie du XXI^e siècle, 2008.

Pour une anthropologie de la mobilité, Payot Rivages, 2009.

Carnet de route et de déroutes, Galilée, 2010.

La Communauté illusoire, Payot Rivages, 2010.

« La France est régulièrement condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme pour la situation dans nos prisons. Vétusté de certains sites, gardes à vue abusives, suicides fréquents, surpeuplement et promiscuité, ingestion systématique et régulière de neuroleptiques, traitements inhumains dans les cellules d'isolement. Tous ces problèmes sont le fruit d'un héritage : celui des siècles pendant lesquels on a considéré l'homme qui a fauté, le délinquant, le criminel, comme un animal, incapable de s'amender et ne réagissant qu'à la répression et à la peur.

Cette conception archaïque de l'être humain a fait de nos prisons, et c'est un comble, des véritables écoles de la délinquance qui alimentent et perpétuent le problème qu'elles sont censées résoudre. Je crains fort que construire de nouvelles prisons ne suffise pas à améliorer en profondeur la situation ; une politique volontariste mettant bien davantage l'accent sur la réhabilitation et la réinsertion serait de loin le meilleur investissement que nous pourrions faire dans ce domaine ».

Ariane Gauvain, « Paroles de lecteurs », *Le Nouvel Observateur* du 24 juin 2010.

